

**CHAMPROND EN GATINE**

Entrée libre

### Foire aux livres, CD, Vinyles, DVD

Dimanche 10 mars 2019  
de 10h à 17h30

Salle des Fêtes de Champrond-en-Gâtine

Association  
CELEBRATION  
CENTENAIRE  
CITROËN  
19-20-21 juillet 2019  
**J'Y VAIS !**

**CHAMPROND EN GATINE**

### Carnaval des enfants

Samedi 16 mars 2019  
à 14h30

Préau de l'école

Défilé du Bonhomme Carnaval :  
**Notre Mario Bros**

- 🗨 Lundi 11 mars à 14h  
-> Assemblée Générale de l'association « Les Petites Mains ».
- 🗨 Mardi 19 mars à 18h  
-> Commémoration du Cessez-le-feu de la guerre d'Algérie au Monument aux Morts .
- 🗨 Mercredi 20 mars de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 uniquement sur rendez-vous  
-> L'Armée de Terre recrute : Permanence à la Mission Locale Ouest Sud (MILOS) à Nogent-le-Rotrou.
- 🗨 Samedi 23 mars de 15h30 à 17h30  
-> Ludothèque : après-midi Jeu à la salle des fêtes.
- 🗨 Vendredi 26 avril  
-> Date limite pré-inscription à l'accueil de loisir du mercredi de la rentrée 2019 - 2020 (pour les enfants de 3 à 11 ans).
- 🗨 Dimanche 28 avril à 12h30  
-> Repas de Printemps à salle des fêtes.
- 🗨 Mercredi 8 mai  
-> Commémoration de la fin des hostilités 1939-1945 au Monument aux Morts .
- 🗨 du 17 au 19 mai 2019  
-> 5° RiA (Rencontres internationales d'Aïkido) au Château des Vaux
- 🗨 Dimanche 26 mai  
-> Elections européennes.



## L'équipe de la feuille de Chou

Est heureuse de vous  
présenter une nouvelle  
édition ...

Responsable de  
publication :

Philippe Guillemet

A la mise en page :

Claire Tafoiry

A la relecture :

La commission  
Communication

A la reproduction et à  
la distribution :

Sophie Prella

Les membres du Conseil  
Municipal

Mesdames, Messieurs,

**V**oici la première édition de notre Feuille de Chou de cette nouvelle année 2019. Après une trêve hivernale, les activités de la commune reprennent des couleurs avec une météo qui nous rappelle plus le printemps que l'hiver.

Les projets de l'année de la commune se précisent, nous devrions faire une tranche de travaux importante cet été pour la réhabilitation de la salle des fêtes, nous poursuivrons nos travaux sur notre réseau de distribution d'eau potable et la préparation de la restructuration de notre école communale devrait commencer prochainement.

Les différentes commissions municipales oeuvrent à l'amélioration et la mise en valeur de la commune avec nos employés communaux.

La vie associative continue ses activités et vous allez pouvoir découvrir dans les pages intérieures les différentes manifestations prévues en cette fin d'hiver et début de printemps.

Comme dans toutes les communes, nos associations souhaitent pour pouvoir poursuivre leurs activités, accueillir de nouvelles personnes bénévoles. N'hésitez pas à contacter les responsables associatifs pour savoir en quoi consiste la vie des associations, leur fonctionnement démocratique. Chacun peut apporter ses idées pour faire évoluer celles-ci.

Je vous souhaite une bonne lecture de cette nouvelle édition de notre bulletin municipal.

Le Maire  
Eric Legros



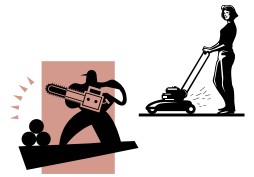
~ Pour la tranquillité à Champrond et la bonne entente entre voisins... ~

## Extrait de l'Arrêté préfectoral relatif aux bruits n° 1052 en date du 21 / 06 / 96

**Article 2** - Sans préjudice des dispositions du décret n° 95.408 du 18 avril 1995, relatif à la lutte contre les bruits de voisinage, toute personne utilisant, dans le cadre de ses activités professionnelles, à l'intérieur de locaux ou en plein air, sur la voie publique ou dans des propriétés privées, des outils ou appareils, de quelque nature qu'ils soient, susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises, doit interrompre ces travaux entre 20 heures et 7 heures et toute la journée des dimanches et jours fériés, sauf en cas d'intervention urgente.

**Article 3** - Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 08 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 19 h 30
- les samedis de 09 h 00 à 12 h 00 et de 15 h à 19 h 00
- les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00



**Article 4** - Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

## Puis-je faire du feu dans mon jardin ?



Nous tenons à vous rappeler que l'élimination des déchets verts par brûlage à l'air libre, est interdit par l'article 84 du règlement sanitaire départemental.

Cependant, à condition qu'elle reste exceptionnelle et ne concerne que de faibles quantités, cette pratique peut être tolérée, sous réserve qu'il n'en résulte aucune gêne pour le voisinage et qu'elle ne présente pas de risque pour la sécurité routière et incendie.



## Des crottes de chien dans les rues ...



Quoi de plus désagréable que de se promener les yeux rivés sur le sol pour éviter les déjections canines !!! Un peu de civisme peut venir à bout de ce désagrément. Il suffit de se munir d'un sac plastique, de l'ouvrir et de l'enfiler comme un gant, puis de ramasser la crotte du chien, de retourner le sac autour, de le fermer hermétiquement et enfin de le jeter à la poubelle. Simple, non ?!?!?



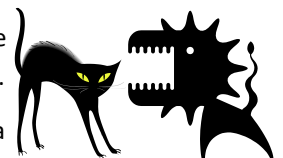
Merci d'avance.

## Les animaux errants dans les rues...

Lorsque vous voyez des animaux errants dans les rues, merci de contacter la mairie.

Les chiens et les chats errants peuvent faire l'objet d'une saisie, par arrêté du maire, et d'une conduite à la fourrière. Ils sont restitués à leurs propriétaires seulement après paiement des frais de fourrière.

Après huit jours, si l'animal n'a pas été réclamé, il est considéré comme abandonné et devient la propriété du gérant de la fourrière qui peut en disposer.



## Entretien des trottoirs ...



Comme cela est le cas par temps de neige, les riverains doivent balayer régulièrement les trottoirs face à leur habitation.

Il en est de même quant au désherbage au pied du mur des habitations et des murs d'enceinte.





# LE DIAGNOSTIC

ETUDIER LES EVOLUTIONS RECENTES POUR REPRENDRE AUX ENJEUX DE DEMAIN

Le diagnostic dresse l'état des lieux du territoire sous tous les angles : habitat, économie, équipement, mobilité, environnement... Il fait émerger les constats et les défis auxquels le PLUi devra répondre pour l'avenir.



## UNE ATTRACTIVITÉ À RETROUVER

- Un territoire organisé autour de la commune de La Loupe qui joue son rôle de pôle structurant
- Une dynamique démographique positive depuis plusieurs décennies mais qui s'essouffie, avec une stagnation depuis 2013
- Une baisse de l'attractivité du territoire, avec entre 1999 et 2010, 46 nouveaux habitants par an en moyenne, contre 29 entre 2010 et 2015 (naissances exclues)
- Un vieillissement de la population, en particulier à La Loupe et dans ses environs

- 15 habitants entre 2013 et 2015



## UN TERRITOIRE PEU CONSOMMATEUR D'ESPACE

- + 24 hectares d'extension urbaine entre 2002 et 2016, soit l'équivalent de 35 terrains de football
- Une activité de construction neuve peu élevée mais qui repart à la hausse sur la période récente (depuis 2013)
- 1/3 des nouveaux logements construits entre 2007 et 2016 est situé sur La Loupe
- Une augmentation de la part de logements vacants, avec 9% de logements vacants en 2015 contre 5% en 1999
- Une diminution de la part des résidences secondaires, qui reste cependant relativement élevée, avec 12% de résidences secondaires en 2015 contre 14% en 1999

86 % de logements individuels

72 % de logements de 4 pièces et plus



# LETTRE D'INFORMATION DU PERCHE LOUPEEN



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES Terres de Perche

Février 2019

1



Au Printemps 2018, La Communauté de Communes Terres de Perche a engagé simultanément l'élaboration de deux Plans Locaux d'Urbanisme intercommunaux (PLUi), l'un sur les communes du Perche Loupéen, l'autre sur celles du Perche Thironnais.

## LE PLUI : QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) est un document d'urbanisme qui va définir les grandes orientations en matière d'aménagement du territoire pour les 15 prochaines années.

A partir de 2020, le PLUi définira et réglementera l'occupation des sols sur les 13 communes qui composent le Perche Loupéen et déterminera les droits à construire de chaque parcelle, publique ou privée.

## POURQUOI ÇA ME CONCERNE ?

Les déplacements, le patrimoine, les paysages, l'environnement, l'économie, les services, l'habitat... Une fois achevé, le PLUi aura des conséquences concrètes sur beaucoup de facettes de votre quotidien. Il servira notamment de cadre réglementaire pour instruire les permis de construire.

Où vais-je pouvoir construire ?

Quels seront les espaces naturels et zones agricoles préservés ?

Où vont pouvoir s'installer les services et activités économiques ?

## QUE S'EST-IL PASSÉ CES DERNIERS MOIS ?

La réflexion sur le PLUi du Perche Loupéen est à présent bien engagée. Aujourd'hui, la Communauté de Communes qui porte ce projet et les 13 communes qu'il concerne, finalisent la première étape de son élaboration : le diagnostic territorial. Un travail conjoint entre tous les acteurs du territoire a per-

mis d'établir un « état des lieux » et de définir les défis à relever pour l'avenir du territoire. Ces travaux alimenteront la seconde étape du PLUi, le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). Elle visera à dessiner les grandes lignes du territoire à l'horizon 2035.



## UNE ÉCONOMIE DE PLUS EN PLUS TOURNÉE VERS LE SECTEUR TERTIAIRE

- Une proximité avec 3 pôles structurants : Nogent-le-Rotrou, Chartres et Châteaubin
- Un territoire desservi par des axes structurants: les Départementales D928 et D923 rattachant le territoire à Chartres et Nogent-le-Rotrou, et la ligne de chemin de fer reliant La Loupe à Paris et au Mans
- Une légère hausse de l'emploi depuis 15 ans
- Une concentration de l'emploi sur La Loupe, en effet la commune présente plus d'emplois que d'actifs occupés et polarise ainsi des flux entrants dans les mobilités domicile/travail.
- Toutefois, à l'échelle du territoire on dénombre un déficit d'emplois par rapport au nombre d'actifs, témoignant d'une dépendance du territoire aux pôles périphériques (Semoanches, Nogent le Rotrou, ...)
- Un tissu économique caractérisé par la présence de nombreuses petites entreprises

69% des emplois issus du secteur tertiaire à l'échelle de Terres de Perche

## UNE QUALITÉ PAYSAGÈRE ET PATRIMONIALE REMARQUABLE

- Une diversité de paysages (7 unités paysagères différentes identifiées) avec notamment le plateau de La Loupe, la cuesta et la vallée de l'Eure
- Un patrimoine bâti d'une grande richesse, avec notamment des façades en pierre et sable typiques de l'identité locale
- Des bourgs aux formes historiques à préserver
- Des espaces d'agrément et de nature en ville qui participent au bien vivre du territoire
- Un potentiel touristique patrimonial à structurer et développer



## UN PROJET COMMUN POUR DEMAIN

Construit sur trois ans, le PLUi est un projet qui doit engager la réflexion de l'ensemble des acteurs du territoire. Il prévoit ainsi, tout au long du projet, des temps de rencontre permettant à tous de penser l'avenir du territoire du Perche Loupéen.

### QUELLES ÉTAPES ?



## COMMENT S'INFORMER ET PARTICIPER ?

### S'INFORMER

Des articles dans les bulletins communaux

Une page web dédiée au PLUi sur le site Internet de la Communauté de Communes

Une lettre d'information à chaque étape

### DES RÉUNIONS

Des réunions publiques organisées à chaque étape

### UN REGISTRE

Un registre d'expression libre mis à disposition du public au siège de la Communauté de Communes

### DES FORUMS

Des forums participatifs pour contribuer au projet

### DES ANIMATIONS

Des animations organisées à chaque étape

### S'EXPRIMER

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Terres de Perche

CONTACT

Communauté de Communes Terres de Perche  
Hôtel de ville, Place de l'Unité de ville, 28240 LA LOUPE  
Tel : 02 37 81 29 59  
Mail : cdc@terresdeperche.fr

PLUS D'INFOS SUR  
[www.terresdeperche.fr](http://www.terresdeperche.fr)





## ● L'actualité communale et intercommunale ●



### LA POSTE : FACILITONS LA DISTRIBUTION DU COURRIER !

Afin de faciliter la distribution du courrier et des colis, nous vous conseillons de bien signaler vos noms et prénoms sur votre boîte aux lettres.

Cela vous permet de recevoir votre courrier dans les meilleurs délais.

**Un geste simple pour notre facteur et ses remplaçants !**



28240  
CHAMPROND-EN-GATINE ??



### INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE



#### Délais d'inscription

Depuis le 1er janvier 2019, les demandes d'inscription sur les listes électorales peuvent être déposées tout au long de l'année. Toutefois, avant un scrutin, la demande d'inscription doit être déposée au plus tard le sixième vendredi précédant le premier tour de celui-ci.

**Par exception**, pour des élections se tenant entre le 11/03/19 et le 01/01/20, la date limite d'inscription est le dernier jour du 2ème mois précédant celui du scrutin.

**Pour les élections européennes du 26 mai 2019,**

**la date limite d'inscription sur les listes électorales est donc fixée au dimanche 31 mars 2019.**

S'agissant d'un dimanche, une permanence d'au moins 2 heures devra être assurée la veille c'est-à-dire le **samedi 30 mars 2019.**

#### Modalités d'inscription

Un administré peut s'inscrire sur la liste électorale :

- **soit en se rendant à la mairie** avec les pièces exigées (pièce d'identité et justificatif de domicile)
- **soit par courrier**, en envoyant à la mairie le formulaire d'inscription Cerfa 12669\*01 et les pièces exigées. **C'est la date de réception**, et non pas la date d'envoi des demandes d'inscription adressées par correspondance postale **qui fait foi**
- **soit par Internet** en utilisant le téléservice accessible avec un compte service-public.fr ou via France Connect. Ce service est accessible depuis le 1er janvier 2019 pour toutes les communes. L'inscription via le téléservice peut être effectuée valablement jusqu'à minuit le jour de la date limite d'inscription.





## ● L'actualité communale et intercommunale ●

### ✂ Service d'eau potable



Compteur d'eau intelligent

#### Modernisation du réseau d'eau potable :

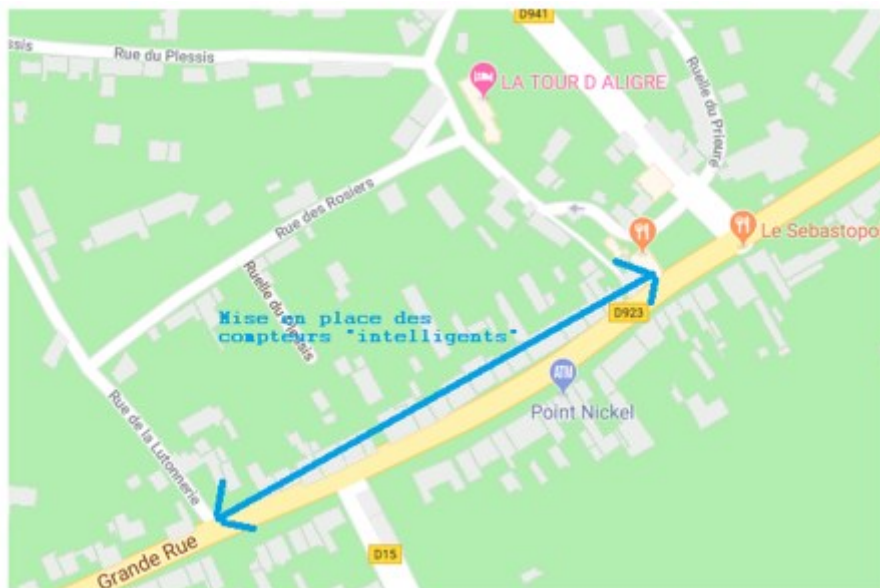
Après la mise en place des compteurs sectoriels sur la commune, le suivi et la surveillance du réseau d'eau potable par télétransmission, la commune continue les travaux d'amélioration de son réseau distribution d'eau potable.

Prochainement, nous procéderons à la mise en place de compteurs « intelligents » sur notre territoire.

Certains ont déjà été posés lors du remplacement de compteurs vétustes ou hors d'usage.

Ces travaux se feront secteur par secteur et progressivement sur 2019 & 2020.

La prochaine tranche sera réalisée dans le bourg de l'angle de rue de la LUTONNERIE jusqu'à la place de l'EGLISE.



Cette opération permettra également de supprimer les derniers éventuels branchements en plomb afin de répondre aux normes en vigueur.

Pour le confort de nos abonnés, un courrier individuel sera envoyé prochainement à chaque abonné concerné afin de planifier les opérations de remplacement de ces compteurs.

Grâce à la mise en place des compteurs « intelligents », le relevé des consommations d'eau sera simplifié et réalisé via un Smartphone mis à disposition des employés communaux.

La détection des fuites d'eau sera largement optimisée.

***Tous les travaux réalisés sur notre réseau d'eau potable depuis les dernières années ont permis d'obtenir des résultats significatifs. Le rendement de notre réseau d'eau potable est désormais et ce depuis plusieurs années, largement au dessus des 90%.***

***L'eau est une ressource essentielle ! Préservons là.***





## ● L'actualité communale et intercommunale ●

### ✂ Amélioration du réseau électrique



Pour le confort des riverains et piétons, la commune continue l'amélioration du réseau d'éclairage public.

La rénovation et ajout de points lumineux ont été réalisés :

- ✓ A l'entrée du village en venant de Chartres
- ✓ Dans la rue des Rosiers
- ✓ Dans la rue du Plessis
- ✓ Sur le passage piéton devant le restaurant "Le Sébastopol"
- ✓ Et également en façade de notre boulangerie.

Dès à présent, la place du village est mieux éclairée !

### ✂ Nouveau service au d'Aligre : Banque NICKEL

Ouvrir un vrai compte bancaire avec une carte visa, est désormais possible à Champrond-en-Gâtine.

En effet depuis peu une borne de la Banque NICKEL a été installée au bureau de tabac « Le d'Aligre ».

Vous pourrez ainsi ouvrir un compte bancaire et obtenir immédiatement une carte bleue avec laquelle il vous sera possible de retirer des espèces auprès de votre buraliste, mais également dans tous les DAB et régler vos achats sur internet.

Ce compte fonctionne comme les comptes classiques. Vous avez la possibilité d'y effectuer des virements et tout autre prélèvement. Le compte NICKEL s'ajoute donc aux services déjà existants au « d'Aligre » Relais de La Poste, Bureau de Tabac, LOTO, Grattage et dès à présent L'AMIGO de la FDJ.



### ✂ Assemblée générale de l'association des anciens combattants



L'assemblée générale de l'association des anciens combattants s'est tenue le samedi 02 Février 2019.

Après la lecture du rapport moral et financier, l'ensemble du bureau a été reconduit.

Toutes les manifestations réalisées en 2018 seront renouvelées en 2019.

Pour participer aux manifestations et commémorations, nous vous invitons à suivre l'agenda du site internet ou notre feuille de chou.

Cette assemblée générale s'est clôturée par le pot de l'amitié.







## ● L'actualité communale et intercommunale ●

### ✍ **ARBRE DE NOËL 2018**

Dans un décor féerique, nous avons vu le père Noël en personne sur notre commune le dimanche 9 décembre 2018 (Passage express ! mais c'était bien lui ...).

Le Père Noël avait une hotte bien chargée : elle contenait les cadeaux pour les 126 enfants de la commune (entre 0 et 10 ans). Dans un décor féerique, il a distribué bonbons et cadeaux après le goûter. Participation de l'APE pour la gestion de la buvette.



### ✍ **CÉRÉMONIE DES VŒUX 2019**

La cérémonie des vœux s'est déroulée le dimanche 20 janvier 2019 à la salle des fêtes.

Eric Legros, maire, a présenté les actions réalisées en 2018, les projets en cours et à venir en présence de nombreux habitants, du conseiller départemental, Luc Lamirault et de plusieurs élus de notre communauté de communes.



Eric Legros a également remis le diplôme de la médaille d'or du travail à M. Philippe Guillemet pour ses 35 années de travail.

**Une très belle année en perspective !**

Après la présentation des événements marquants sur la commune, toutes les associations ont présenté une rétrospective de l'année 2018 et annoncé les projets pour 2019.

Les élus ont tenu à saluer le dynamisme et l'implication des associations dans la vie de notre commune.

**Vous êtes tous bienvenus : Adhérez aux associations de la commune !**

A l'instar des présidents des associations, nous invitons les champronnais à participer aux manifestations organisées et à aider les associations à organiser leurs manifestations.

🔗 Nous vous invitons à suivre l'agenda sur le site internet de la commune.

La cérémonie s'est clôturée par le pot de l'amitié.

\* : Au niveau du site internet dans la rubrique « actualités », vous trouverez le diaporama diffusé lors de la cérémonie. Elle est intitulée 'Voeux 2019'.





● L'actualité communale et intercommunale ●

R  
E  
P  
A  
S  
  
D  
E  
  
P  
R  
I  
N  
T  
E  
M  
P  
S  
  
2  
0  
1  
9

CHAMPROND-EN-GATINE

Mairie de Champrond-en-Gâtine  
Commission des Fêtes  
72 Grande Rue  
28240 Champrond-en-Gâtine  
Tél 02 37 49 80 20  
Fax 02 37 49 80 26  
Email : [contact@champrond-en-gatine.org](mailto:contact@champrond-en-gatine.org)  
Site internet : [www.champrond-en-gatine.fr](http://www.champrond-en-gatine.fr)

**DIMANCHE 28 AVRIL 2019**  
**A 12 H 30 A LA SALLE DES FETES**

Animation assurée par Les Baladins

Repas offert gracieusement aux habitants et  
résidents de la commune

âgés de 70 ans et plus au 31/12/2019.

Pour les autres, le prix du repas est fixé à 20 € et à  
12 € pour les enfants de moins de 12 ans.

Inscription à la mairie avant le 20 avril 2019  
accompagné de votre règlement  
(si chèque l'établir à l'ordre du Sébastopol)

Bulletin d'inscription

Noms :

Prénoms :

Nombre de repas gratuits :

Nombre de repas adultes payants :

Nombre de repas enfants payants :



# L'actualité communale et intercommunale

## LES CONTRATS BLEUS

Communauté de Communes Terres de Perche

Communauté de Communes Terres de Perche

AVIS TRES IMPORTANT :

DATE LIMITE DE PRE-INSCRIPTION A L'ACCUEIL DE LOISIRS  
DU MERCREDI DE LA RENTREE 2019/2020 :  
LE VENDREDI 26 AVRIL 2019



La Communauté de Communes Terres de Perche dispose d'accueils de loisirs le mercredi pour les enfants de 3 à 11 ans (de la maternelle au CM2).

Fonctionnement :

Un accueil sur la commune de LA LOUPE.  
Un accueil sur la commune de THIRON-GARDAIS.  
Les accueils de loisirs sont ouverts de 7h à 18h30.  
Vous pourrez emmener votre ou vos enfants le matin entre 7h et 9h maximum et venir le ou les chercher le soir entre 16h30 et 18h30 maximum.

Le nombre de places étant limité, une commission d'attribution des places statuera courant mai 2019.

Dès maintenant déposez votre demande d'attribution de places pour la rentrée 2019/2020 en retournant le coupon ci-dessous à l'Association Les Contrats Bleus, Allée du Parc, 28240 La Loupe, ou par mail : lescontratsbleus@orange.fr



Demande d'attribution de places à l'accueil de loisirs du mercredi  
(de septembre 2019 à juin 2020)

*Ce document vous engage, les informations transmises serviront à la rédaction d'un contrat en cas d'obtention des places.*

Lieu d'accueil souhaité :  LA LOUPE  THIRON-GARDAIS

Nom de famille : .....  
 Adresse : .....  
 Téléphones et mail : .....  
 Noms, Prénoms et âges des enfants concernés : .....  
 Situation familiale :  les deux parents vivent ensemble  un seul parent vit avec les enfants  
 Employeurs des parents : .....  
 Père : ..... Mère : .....  
 (un justificatif de l'employeur sera demandé)  
 Vos besoins :  tous les mercredis  2 mercredis par mois  1 mercredi par mois  moins  
 Vos observations : .....

## INSCRIPTION POUR LA PROCHAINE RENTRÉE SCOLAIRE

Votre enfant aura 3 ans avant le 31/12/19, merci de faire la pré-inscription en mairie avant le 31 mai.

### LUDOTHÈQUE

Dans le cadre du dispositif Arts en scène, le Conseil départemental d'Eure-et-Loir et la commune de Champrond-en-Gâtine vous proposent un rendez-vous mensuel pour jouer en famille ou entre amis.

Ludo'Perche aménage et anime des espaces de jeux pour petits et grands : des jeux de société, de mise en scène, de construction...



LUDOTHÈQUE Champrond-en-Gâtine



Séances de 15h30 à 17h30, le 4ème samedi de chaque mois.

Prochaines séances :  Les samedis 23 mars et 27 avril 2019 à la salle des fêtes,  
 Les samedis 25 mai et 22 juin 2019 à l'école.

Entrée libre et gratuite

Renseignements :

Mairie de Champrond-en-Gâtine : 02 37 49 80 20

### POINT INFORMATION JEUNESSE

- Accueil libre, anonyme et gratuit, ouvert à tous (enfants, parents, sans emplois, salariés, ...),
- Accès gratuit à un ordinateur avec connexion internet,
- Renseignements sur les formations BAF/BAFD,
- Documentations consultables sur place (orientation, le journal de l'animation, l'écho, ...),
- Informations et accompagnements à la santé,
- Accompagnements à des projets de jeunes,
- Informations sur les métiers, l'orientation, les études, ....

Horaires d'ouverture hors vacances scolaires :

mardis, jeudis et vendredis de 15h à 18h et le mercredi de 9h30 à 18h

Horaires d'ouverture pendant les vacances scolaires :

Du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h

Adresse : Rue Jean Moulin 28 240 La Loupe

☎ : 07.67.46.41.72

✉ : pijlaloupe@hotmail.com



ASSOCIATION  
LES CONTRATS BLEUS



## ● L'actualité communale et intercommunale ●

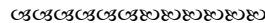
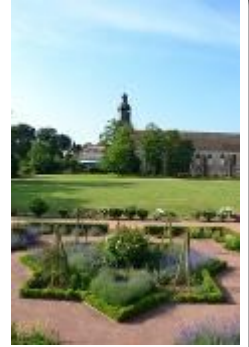
### INFO SYMPA : LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES TERRE DE PERCHE VOUS INVITE



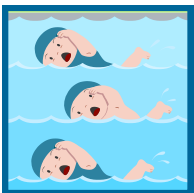
Sur présentation d'un justificatif de domicile, les habitants du territoire Terres de Perche, ont un accès gratuit au Domaine de l'Abbaye à Thiron Gardais.

Vous pouvez accéder à l'exposition et aux jardins thématiques.

**La Grange aux Dîmes : 02 37 49 49 49.**



Pour nos jeunes de moins de 16 ans, un accès au Parc Aquatique du Perche à Fontaine Simon est offert.



⇒ **3 entrées gratuites par enfant et par an**

**A retirer à l'accueil du Parc Aquatique du Perche sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité**

**Parc Aquatique du Perche : 02 37 81 88 79**



### NOUVELLE COMMUNE DE SAINTIGNY

Au 1er Janvier 2019, notre Communauté de Communes a évolué suite à la fusion des communes de Frétigny et Saint Denis d'Authou qui a donné naissance à la nouvelle commune de SAINTIGNY et au départ de la commune de Coudreceau.

Désormais, notre communauté de communes est le rassemblement des 22 communes :

Belhomert-Guéhouville, Champrond-en-Gâtine, Chassant, Combres, Fontaine-Simon, Frazé, Happonvilliers, La Croix-du-Perche, La Loupe, Les Corvées-les-Yys, Manou, Marolles-les-Buis, Meaucé, Montireau, Montlandon, Nonvilliers-Grandhoux, Saint-Éliph, Saintigny (issu de la fusion de commune de Frétigny et de la commune de Saint Denis d'Authou au 1er Janvier 2019), Saint-Maurice-Saint-Germain, Saint-Victor-de-Buthon, Thiron-Gardais, Vaupillon.





## ● L'actualité communale et intercommunale ●

### **NOUVELLE IDENTITÉ VISUELLE POUR NOTRE DÉPARTEMENT**

Le Conseil départemental d'Eure-et-Loir dévoile sa nouvelle identité visuelle :  
A partir de 2019, une nouvelle forme graphique accompagnera le Conseil départemental :  
« **Eure-et-Loir LE DÉPARTEMENT** ».



Une pastille jaune avec au centre un sigle original qui dessine un E et un L.  
Un signe sobre au fort caractère visuel, en adéquation avec son époque .

### **LA 4G POUR TOUS D'ICI 2021**

Près de 200 communes d'Eure-et-Loir connaissent aujourd'hui des difficultés ou carences en couverture mobile.

Pour accélérer et simplifier l'arrivée des opérateurs de téléphonie mobile sur les zones les moins bien desservies du territoire, le Conseil départemental a ouvert le guichet unique

***<https://maintenantoncapte28.fr/>***

Cet outil vous permet d'obtenir un soutien technique, administratif et/ou financier pour faciliter l'installation de nouveaux relais de téléphonie mobile sur vos sites publics ou privés.

**MAINTENANTONCAPTE28.FR**  
Le guichet unique pour un réseau mobile de qualité en Eure-et-Loir

DES PROBLÈMES DE RÉSEAU MOBILE ?  
FAITES-VOUS CONNAÎTRE !

DES QUESTIONS ?  
02 37 20 10 20





## ● L'actualité communale et intercommunale ●

### LE CENTENAIRE DE CITROËN



Notre région va vivre le plus grand rassemblement de son histoire.

En effet, la marque automobile **CITROËN** fêtera son centenaire à la Ferté Vidame, commune du Perche à moins de 30 kilomètres de Champrond-en-Gâtine.

3 jours de fête ! Et les impacts seront ressentis dans un rayon de plus de 30 kilomètres de la Ferté Vidame.

**Sites officiels :** **Célébration Centenaire CITROËN** ⇒ <https://citroencc.com/>  
**La Ferté Vidame** ⇒ <http://mairielafertevidame.fr/>

Le Rassemblement du Siècle est un événement populaire et familial qui s'adresse à tous :

Des plus jeunes aux plus sages, de toutes catégories sociales.

A toute personne attachée de près ou de loin au patrimoine culturel et/ou industriel français.

- A tout public extérieur
- 4500 voitures inscrites et très certainement plus,
- 15000 Citroënistes
- Jusqu'à 20000 visiteurs par jour
- Soit plus de 70000 personnes attendues sur 3 jours !



Les moyens logistiques seront considérables pour que cette manifestation soit réussie.

Tous les services (Préfecture, Gendarmerie, Centres de secours,...) seront mobilisés.

Mais, il faut également compter sur tous les bénévoles indispensables au bon déroulement de ces 3 jours historiques.

Un appel est lancé sur le **site officiel de l'association** (<https://citroencc.com/blog-detail-citron.php?BlogID=397>) (voir les conditions).



**La Ferté Vidame**, le cadre idéal pour cette manifestation !

La circulation en périphérie sera réglementée afin de faciliter les accès aux collectionneurs mais aussi au public.

Les plans d'accès sont disponibles sur le site officiel **Célébration Centenaire CITROËN**

**Le PERCHE ! Terre d'accueil.**

Vu l'ampleur de cette manifestation, nous lançons un appel !

Toutes les offres de logement professionnelles étant déjà saturées, nous invitons celles et ceux qui pourraient proposer des solutions d'hébergement chez l'habitant contre rétributions. (Annonces sur les sites internet spécialisés par exemple).

**La commune de Champrond-en-Gâtine s'engage.**

Pour répondre à des enjeux de stationnement, la commune est prête à accueillir des camping-cars afin de délester la zone de La Ferté Vidame.

En effet, par expérience, les exposants de véhicules de collection se déplacent souvent à plusieurs véhicules.

**Champrond-en-Gâtine répond présent pour promouvoir LE PERCHE.**





# ● L'actualité communale et intercommunale ●

## LE CENTENAIRE DE CITROËN

### RÉUNION D'INFORMATION : LE 20/03/19 À 18H30 À L'ESPACE SOCIO-CULTUREL DE LA FERTÉ-VIDAME

#### Dès vendredi 19 juillet 2019 en permanence :

- Vous présenterez vos belles Citroën aux amis sur le musée en plein air,
- Un musée éphémère de 80 véhicules et d'objets,
- Les Animations Clubs dans l'espace du Festival,
- Le marché de pièces et d'équipements Citroën,
- Des Conférences Historiques,
- Plusieurs Concerts sur les 3 jours,
- La composition « Street Art » des « 100 artistes »,
- Pour vous restaurer, les Food-trucks et de nombreuses boutiques,
- Une Foire Régionale dans la Rue Laborde,
- Des circuits touristiques dans le Perche,
- Animations éphémères,
- Automobiles Citroën exposera sa gamme, ses projets et son histoire,
- Assistance diagnostic technique,
- Et surprise aérienne...

#### Le samedi 20 juillet 2019

- Vous aurez le privilège de rouler sur le circuit historique Citroën de La Ferté-Vidame,
- L'Enveloppe postale 1er jour du "Centenaire",
- La cérémonie d'inauguration à 11h00,
- Le Concours d'Élégance dans l'après-midi,
- Le dîner de Gala des CLUBS le samedi soir,
- Le spectacle Son et Lumière après le dîner,

#### Le dimanche 21 juillet 2019

- Le roulage sur le circuit historique Citroën
- Une Vente aux Enchères,
- Une surprise aérienne,
- La photo du « Centenaire »,
- .../...

#### Inscriptions collectionneurs et bénévoles :

N'attendez plus pour nous rejoindre au Rassemblement du Siècle Citroën !  
Le montage des installations et la sécurité nécessaires au bon déroulement du festival nous obligent à clôturer les inscriptions le 30 avril 2019. Inscrivez-vous dès aujourd'hui, et n'attendez plus !

#### Inscriptions marchands et exposants :

Le « Rassemblement du Siècle Citroën » sera un événement exceptionnel par ses retombées économiques. Cette rencontre mondiale aura un impact fort et durable sur votre activité commerciale.

#### Inscriptions visiteurs :

La Célébration du Centenaire Citroën vous permettra de découvrir des milliers de Citroën de collection, des spectacles, des concerts, un marché aux pièces, une foire aux produits locaux, des espaces de restauration et bien d'autres surprises encore ...

Renseignements et inscriptions sur notre site

## LE RASSEMBLEMENT DU SIÈCLE



## LE RASSEMBLEMENT DU SIÈCLE





MINISTÈRE DES ARMÉES

Chartres, le 15 février 2019

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rencontre avec l'armée de terre, le mercredi 20 mars 2019 à la Mission Locale Ouest Sud (MILOS) à Nogent-le-Rotrou

Une permanence sera tenue le mercredi 20 mars 2019 de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 uniquement sur rendez-vous à la Mission Locale Ouest Sud (MILOS) située 2, rue Sainte-Anne à Nogent-le-Rotrou.

Un recruteur sera présent afin de vous informer sur les spécialités offertes par l'armée de Terre ainsi que sur le parcours du recrutement.

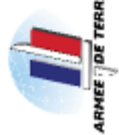
4ème recruteur de France, l'armée de Terre recrute et forme chaque année des français âgés de 17 ans et demi à 32 ans, sans condition de diplôme jusqu'à BAC +5.

Sur environ 15000 postes en 2018, près de 140 jeunes Euréliens ont été recrutés.

Plus de 100 spécialités dont :

- Combat
- Mécanique
- Informatique
- Secrétariat
- Bâtiment et travaux publics
- Transport
- Cynotechnie
- Restauration

Prise de rendez-vous au 02 37 91 56 39



Centre d'information et de Recrutement des Forces Armées de Chartres



L'ARMÉE DE TERRE RECRUTE ET FORME 15 000 POSTES

SENGAGER.FR

VOTRE VOLONTÉ. NOTRE FORT.

## CHAQUE MOIS DES CENTAINES DE POSTES À POURVOIR

DIVERSES SPÉCIALITÉS : (voir tableau : liste non exhaustive)

CONTRATS : de 1 à 10 ans, renouvelable et possibilité de CDI (durant le 2ème contrat de 5 ans) + de 1300 € évolutif, promotion interne, logé, nourri, 9 semaines de permissions (congés), formations (spécialité, permis...), primes...  
Postes de soldats sur toute la France (Région IDF, Centre Val de Loire, Nord-Ouest...).

CONDITIONS : Avoir fait sa journée défense et citoyenneté (JDC).  
Évaluation : médicale, physique, personnalité, entretien.  
Âge : de 17 ans ½ à 30 ans

DOMAINES	SPECIALITÉS	PRÉREQUIS PARTICULIERS	FORMATIONS ASSURÉES
COMBATTANT	INFANTERIE CAVALERIE (engins blindés, chars) ARTILLERIE (obusiers, missiles...) GÈNE (démontage, aménagement du terrain...) MAÎTRE CHEN	Liés à l'évaluation générale	Formation aux permis selon l'emploi + formation dans la spécialité
	MAGASINIER (gestion de stock : matériel, habillement...)	Liés à l'évaluation générale	Formé dans l'emploi
LOGISTIQUE	CONDUCTEUR (Poids lourd, super lourd, d'engins)	Détenteur permis B	Formation aux permis selon l'emploi
	AGENT DE CIRCULATION (rouleuse et motocycliste)	Liés à l'évaluation générale	
SECURITE SECOURS	POUMPIER DE PARIS	Tels Bonne condition physique / Permis B	Formation à la spécialité
	ÉQUIPIER SECURITE CIVILE BRANCARDIER SECOURISTE	Liés à l'évaluation générale	
TECHNIQUE	INFORMATIQUE / ELECTRONIQUE / NUMERIQUE / METEO / CONTROLER AERIEN ... MAINTENANCE: INTRICAPERS, ELECTROTECHNIQUE...)	Bac divers même sans rapport avec la spécialité	Formation complémentaire dans la spécialité
	MÉCANIQUE ÉLECTROTECHNIQUE	Diplôme dans la spécialité	
RESTAURATION	CUISINIER	Diplôme dans le domaine (CQP, étou BAC PRO)	Formé dans l'emploi
DIVERS	OPÉRATEUR COMMUNICATION (radio, télécommunication, transmission...)	Liés à l'évaluation générale	Formation à la spécialité
	RENSEIGNEMENT (de terrain, images, communication)		

L'ARMÉE DE TERRE RECRUTE ET FORME 15 000 POSTES



VENEZ NOUS RENCONTRER !  
CIRFA DE CHARTRES  
1 RUE MENDES FRANCE  
28018 CHARTRES  
02 37 91 56 39

du LUNDI au JEUDI : 9h à 12h - 13h15 à 17h30  
le VENDREDI : 9h à 12h - 13h15 à 15h

NOS PERMANENCES

DREUX / CHATEAUDUN / NOGENT-LE-ROTROU :  
Un mercredi par mois sur rendez-vous



# La feuille municipale





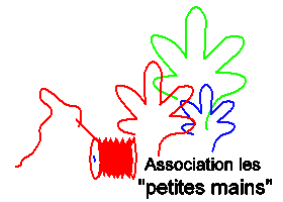


# Du côté des associations

CETTE RUBRIQUE EST OUVERTE À TOUTES LES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

## • les petites mains •

L'Assemblée Générale de l'association « les petites mains » aura lieu  
le **lundi 11 mars à 14 h** dans la salle au-dessus de la mairie



## • le Comité des fêtes •

Véronique Réaud a souhaité passer le flambeau de la présidence de l'association 'Un Petit Air de Culture', après de belles années d'animation de l'association. Par la suite, 'Un Petit Air de Culture' s'est réorganisée et a transmis l'animation de la Foire aux livres, CDs, Vinyles et DVDs au 'Comité des Fêtes de Champrond-en-Gâtine'.

**CHAMPROND EN GATINE**

Entrée libre

**Foire aux livres, CD, Vinyles, DVD**

Dimanche 10 mars 2019 de 10h à 17h30

Salle des Fêtes de Champrond-en-Gâtine

Rencontre avec des auteurs locaux

Buvette et restauration légère toute la journée

Venez passer un moment agréable et faites des affaires 😊 !

Comité des Fêtes 2019

Bistro des Bouquinistes

138 Ouelle du Comité des Fêtes



Rendez vous à la Foire aux Livres (Cds, Dvds et Vinyles...)  
le **Dimanche 10 Mars de 10h à 17h30**.

Quelques stands sont encore disponibles pour ceux d'entre vous qui souhaitent faire un grand « **ménage de printemps** » parmi des livres ou des enregistrements que vous avez aimés mais ne souhaitez pas garder.

Vous en ferez ainsi profiter d'autres lecteurs ou auditeurs potentiels qui pourront les acheter à un prix qui leur permettra de se faire plaisir dans des conditions raisonnables et, bien sûr, vous pourrez vous-mêmes faire votre « **marché bonnes affaires** » auprès d'autres exposants !

Vous pourrez faire une pause gourmande sur place au « **bistro des bouquinistes** ».

Vous pourrez, comme l'an dernier **rencontrer des auteurs locaux**, parler avec eux, leur demander les dédicaces de leurs livres. Cette année nous accueillons :

- |                   |   |                       |  |
|-------------------|---|-----------------------|--|
| ✓ Véronique Réaud | (« Cités Félines », « Villages Félines, « Noël Félines »),  | ✓ Brigitte Wardavoire | (Trois romans jeunesse : « Le Monde de Lilou » et « le deuxième monde de Lilou »).   |
| ✓ Lydie Delanoue  | ("La Grande Guerre du lieutenant Ballay selon sa correspondance" et un roman policier "Les Chevaux de San Marco") | ✓ Gérard Hocnard      | (ses monographies : « Shakespeare » (éd. Ellipses), « Roméo et Juliette de Shakespeare » (éd. Ellipses), « Grande Bretagne » (éd. Presses Universitaires de France), « Henri VIII », publié en mai 2018 (éd. Ellipses), ), |
| ✓ André Papazian  | (le Perche et ses albums de Zorro, ...)   | ✓ Noémie Clément      | (« L'Enfant de Belinae »),   |

**L'Entrée à la Foire aux Livres est libre.**





## Du côté des associations

### • le Comité des fêtes •



#### APPEL À BÉNÉVOLES



Vous voulez passer de bons moments à préparer et animer nos manifestations

Venez nous rejoindre 😊 !

N'hésitez pas à nous contacter via Facebook, par mail : [cdf.champrond@gmail.com](mailto:cdf.champrond@gmail.com)  
ou par tél : 06 95 87 50 92.

### • le Comité des fêtes avec l'APE •

#### ★ Bonhomme Carnaval



Après plusieurs samedis de préparation du bonhomme carnaval avec une participation active des enfants et des parents, il reste un samedi de préparatifs... sa parade est annoncée !



Le carnaval aura lieu le samedi 16 mars 2019.

Départ du défilé à 14H30 du préau de l'école place du panama.

La parade sera suivie d'un après-midi dansant avec une buvette tenue par l'APE

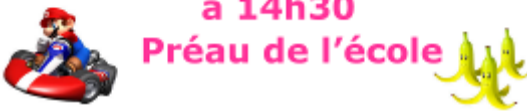
CHAMPROND EN GATINE

## Carnaval des enfants



Samedi 16 mars 2019  
à 14h30

Préau de l'école



Défilé du Bonhomme Carnaval :

## Notre Mario Bros

Embrassement à la salle des fêtes

Goûter offert par le Comité des Fêtes

Concours du plus beau déguisement enfant

Mini disco jusqu'à 18h30 à la salle des fêtes

Buvette tenue par l'APE





## ● Du côté des associations ●

### • la RurÂle •

#### La RurÂle

Les beaux jours reviennent, les envies d'activités aussi !

Une nouvelle association a vu le jour le 6 février dernier :

**La RurÂle**, qui a pour but d'organiser ou aider à organiser dans le Perche et l'Eure-et-Loir des activités et animations, dans le but de développer et contribuer à la culture, le bien vivre autrement et ensemble, le sens du consommer local/circuit court, via des lieux et/ou des événements à dynamique locale pour créer du lien intergénérationnel, interculturel, interassociatif, social, solidaire.

**La RurÂle** anime déjà un jardin partagé situé à La Noé, à Saint Pierre la Bruyère (Orne), les prochaines dates étant les lundis suivants, de 14h à 17h : 4 mars, 18 mars, 1er avril, 15 avril, 29 avril. D'autres dates seront bien entendu ajoutées

**La RurÂle** prévoit d'organiser entre autres des animations seniors, jeunesse, tout public et des moments d'échange et de rencontres joyeux et conviviaux.

Une première journée troc de graines a déjà eu lieu le 9 février.

N'hésitez pas à nous rejoindre.

contact :

téléphone 06 14 01 13 46

email : [la.rurale@lilo.org](mailto:la.rurale@lilo.org)

facebook : Asso-La-Rurale





## Du côté des associations

### • la Voie de l'Énergie et du Mouvement -VEM- •



Année asiatique 2019 sous le signe du Cochon : indulgence et humanité !

Belle année de paix et sérénité à toutes et tous !

Continuons chacun à notre niveau à semer la joie de vivre dans l'humilité et une rigoureuse éthique. Ce n'est qu'à ce prix que nous pourrons construire ensemble cette véritable solidarité et fraternité entre les hommes de bonne volonté.

**Notre 5° RiA du 17 au 19 mai 2019 ouverte au public dans le site historique du Château des Vaux.**

Tous les 2 ans notre école d'Aïkido organise ses Rencontres internationales d'Aïkido. Mises en place en 2010, 2012, 2015, 2017, nous continuons notre belle aventure d'animation dans notre France rurale. Notre rendez-vous deviendra un haut lieu national et international d'échange, de formation pour les ceintures noires 3° et 4°Dan quelles que soient leurs origines fédérales ou non. Ils seront demain les futurs enseignants et auront l'obligation de transmettre la connaissance, le savoir technique, mais également faire cheminer les pratiquants vers une éthique de respect de l'autre, dans une réelle fraternité et la richesse de nos différences.

**Nous ouvrons cette année tous les ateliers gratuitement (Aïkido ou autres animations, conférences) aux amis non pratiquants pour une initiation, dans un plaisir partagé, culturel et inter-génération. Inscription sur place 30 mn avant les séances.**

⇒ **Ateliers Aïkido** : dispensés à titre bénévole par experts et professeurs.

- Samedi 9h30 à 12h30, ateliers Aïkido experts (3h).

- Samedi 14h à 19h, ateliers Aïkido 3° et 4°Dan (5h) avec 6 aires séparées de pratique dans le gymnase Dojo.

- Dimanche matin 10h à 12h30, ateliers Aïkido experts (2h et demi).

⇒ **Déroulement du séjour** : respect des horaires.

- Samedi après midi ateliers non pratiquants, conférences « Système solaire, ballon d'Hubble », « Château des Vaux, son Histoire », salle musculation, initiation Tir à l'arc, Tennis de table, Calligraphie...

- Samedi 21h, conférence « Aïkido chemin des contraires, son environnement actuel ».

- Dimanche atelier Taiji 8h45 à 10h.

⚠ **Attention** : amis ne venant que le samedi ou dimanche apportent leurs paniers repas (déjeuner et/ou dîner).

Dans la joie de partager avec vous ce nouveau rendez-vous 2019 !

Toute mon amitié.

#### Renseignements :

○ Mairie de Champrond (02 37 49 80 20)

○ Président VEM (06 13 93 87 56)

○ « Facebook VEM Aïkido »



○ « Youtube Aïkido à Champrond en Gâtine, au château des Vaux, à La Loupe »





### Naissance :

IBARA SOLLIEZ Marvyn né le 27/11/2018  
ALEXANDRE Raphaël né le 18/12/2018  
BÂCLE GABILLAT Marius né le 03/02/2019  
JACQUES Bryan né le 11/02/2019



### Décès :

ERB Charly décédé le 10/11/2018

## ● *Du côté des artisans, artistes et commerçants* ●

CETTE RUBRIQUE EST OUVERTE À TOUS LES ARTISANS ET COMMERÇANTS AYANT UNE ENTREPRISE SUR LA COMMUNE **OU** HABITANT SUR LA COMMUNE. LIBRE À VOUS DE NOUS COMMUNIQUER VOS ARTICLES PAR MAIL ([fdc.champrond@gmail.com](mailto:fdc.champrond@gmail.com))

### © **ATL Couverture** ©

Arrivée d'une nouvelle entreprise sur notre zone d'activité intercommunale :

La société ATL Couverture s'implante à Champrond-en-Gâtine  
Société de « couverture - charpente - zinguerie - isolation -  
démoussage - ramonage »

La communauté de communes ainsi que la commune de Champrond souhaitent la bienvenue à M. Leclerc Thierry !



### © **Esthéticienne à domicile** ©



LE PRINTEMPS ARRIVE !

Profitez-en pour préparer votre peau aux beaux jours, un moment de détente et de confort avec des produits naturels, bio fabriqués en FRANCE.

Soin du visage de 30minutes, 1heure ou 1h30 au choix.

Retrouvez-moi tous les premiers vendredi du mois au salon de coiffure Odile Tiff à Champrond-en-Gâtine.

A bientôt

Céline votre esthéticienne





## ● Du côté des artisans, artistes et commerçants ●

### © Aux Gâtinettes de Champrond©



Joyeuses Fêtes



De Pâques



## 'AUX GÂTINETTES DE CHAMPROND'

VOUS PROPOSE POUR LES FÊTES DE PÂQUES :

- Des coloriages pour les petits et les plus grands, à retirer à la boulangerie,   
↳ **une surprise vous y attend.**
- Ses chocolats de Pâques, en composition ou à l'unité.
- Ses Pâtisseries sur le thème de Pâques,
- Ses Pains, ses baguettes, ses viennoiseries maison au beurre des Charentes.



Nos horaires d'ouverture : de 7H00 à 19H30, les lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi  
de 7h00 à 13h00 et 15h30 à 19h00, le dimanche



↳ Week-end de Pâques : dimanche 21 avril : de 7h00 à 13h00

lundi 22 avril : de 7h00 à 13h00



↳ Pour vos commandes : Tél : 02 37 37 08 39

mail : [auxgatinettesdechamprond@gmail.com](mailto:auxgatinettesdechamprond@gmail.com)

Aux Gâtinettes de Champrond

Jean-Yves Scaviner

Place de l'Eglise

28240 Champrond en Gâtine



# Soirée Karaoké

Samedi 6 Avril 2019



~Viens boire un petit coup à la maison~

(LICENCE IV) ☆

~Fais-moi du couscous chéri~

(BOB AZZAM) ☆

~Salade de fruit~

(BOURVIL) ☆



Venez à 6 personnes,  
nous vous offrons une  
bouteille de vin !

25,00 €

## La table du perche

5 grande rue  
28240 CHAMPROND EN GATINE  
Tel : 02-37-49-89-62

# ● Du côté des artisans, artistes et commerçants ●



### ◎ la Table du Perche ◎

# JOYEUSES PÂQUES !

## LA TABLE DU PERCHE

Pour cette nouvelle saison 2019, Carole et Bruno vous reçoivent toujours **du lundi au samedi midi** dans leur **formule à 13.40€**.

Ils restent toujours à votre disposition au 02-37-49-89-62 pour vous préparer le **plat du jour à emporter**.

Comme à l'habitude, **la carte des pizzas** reste valable le **jeudi et vendredi soir** sur place ou à emporter.

Cette année, Carole et Bruno vous accueilleront le **Lundi de Pâques** pour un menu spécial.

De même, nous restons à votre disposition pour **vos réceptions et dîners de groupe** (baptême, communion, mariage, anniversaire, soirée à thèmes, ...)

*Samedi 6 avril, venez chanter*

*et vous amuser autour d'un couscous.*

Carole et Bruno vous souhaitent de Joyeuses Pâques.

LA TABLE DU PERCHE  
5 grande rue  
28240 CHAMPROND EN GATINE  
Tél : 02 37 49 89 62





## ● Du côté des artisans, artistes et commerçants ●

### ◎ le Sébastopol ◎



## LE SEBASTOPOLE

### Bar-Restaurant-Traiteur

Le Sébastopol est à votre disposition pour tous vos événements traiteur au restaurant et en extérieur.  
(Mariage, Communion, Baptême, Anniversaire, Cocktail Dînatoire)

Possibilité de plats à emporter sur commande.

Les deux salles indépendantes peuvent être entièrement privatisées pour toutes vos occasions.

Après quelques travaux au bar, on vous attend pour vous faire découvrir notre restaurant relooké ;)



### Nos prochaines Soirées à thème :

\* Jeudi 7 & Vendredi 8 Mars : Soirée Anglaise

*Fish and Chips  
Profiteroles Maison*

\* Jeudi 4 & Vendredi 5 Avril : Soirée Belge

*Moules-Frites  
Gaufres Liégeoise*

Info Pratique :



Vous pouvez nous suivre et voir les actualités du Restaurant sur notre page Facebook : Le Sébastopol  
Et aussi nous laisser un avis sur Tripadvisor, Mariage.net, Google, ...

Restaurant Le Sébastopol

24 Grande Rue

28240 Champrond en Gatine

02.37.49.80.02.







## Le Conseil municipal et la Communauté de Communes

<p><b>Les membres du conseil municipal</b></p>	<p><b>Le Maire :</b> Éric Legros  <b>1<sup>er</sup> Adjoint :</b> Philippe Guillemet  <b>2<sup>ème</sup> Adjoint :</b> Jean Taquet  <b>3<sup>ème</sup> Adjoint :</b> Denis Granger</p>	<p><b>Les conseillers :</b>          Christian Bornet, Jean-Pierre Brihaye, Valérie Chrétienne (démission : déc 15), Gaëlle Guyon, Nicolas Javoy, Luc Liard (démission : juin 17), Mireille Marie, Marie-France Moinet, Philippe Septier, Claire Tafoiry, Céline Védie</p>
--	--	--

Les commissions communales
<p>✓ <b>Urbanisme :</b> Éric Legros, Philippe Guillemet, Jean Taquet, Denis Granger, Claire Tafoiry, Mireille Marie, Marie-France Moinet.</p>
<p>✓ <b>Voirie et Réseaux :</b> Éric Legros, Philippe Guillemet, Jean Taquet, Denis Granger, Christian Bornet, Philippe Septier, Claire Tafoiry.</p>
<p>✓ <b>Bâtiments / Cimetière :</b> Éric Legros, Philippe Guillemet, Jean Taquet, Denis Granger, Marie-France Moinet, Gaëlle Guyon, Mireille Marie.</p>
<p>✓ <b>Eau et Assainissement :</b> Éric Legros, Philippe Guillemet, Jean Taquet, Denis Granger, Céline Védie, Philippe Septier, Marie-France Moinet, Nicolas Javoy, Christian Bornet.</p>
<p>✓ <b>Communication :</b> Éric Legros, Philippe Guillemet, Jean Taquet, Denis Granger, Claire Tafoiry, Nicolas Javoy, Philippe Septier, Céline Védie, Mireille Marie.</p>
<p>✓ <b>Champrond en Gâtine « Porte du Perche » :</b> Éric Legros, Jean-Pierre Brihaye, Mireille Marie.  <b>Membre hors conseil :</b> Claude Imhof</p>
<p>✓ <b>Appel d'offres :</b> Titulaires : Céline Védie, Philippe Septier, Éric Legros. Suppléants : Nicolas Javoy, Jean Taquet, Mireille Marie.</p>
<p>✓ <b>Fêtes-Fleurissement :</b> Éric Legros, Philippe Guillemet, Jean Taquet, Denis Granger, Marie-France Moinet, Mireille Marie, Jean-Pierre Brihaye, Nicolas Javoy, Philippe Septier.</p>
<p>✓ <b>Finances :</b> ensemble du conseil municipal</p>
<p>✓ <b>Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) :</b> Éric Legros, Jean-Pierre Brihaye, Marie-France Moinet, Gaëlle Guyon.</p>
<p>✓ <b>Correspondant Défense :</b> Philippe Guillemet.</p>
<p>✓ <b>Commerces :</b> Éric Legros, Philippe Guillemet, Jean Taquet, Denis Granger, Nicolas Javoy, Marie-France Moinet, Claire Tafoiry.</p>
<p>✓ <b>Impôts directs :</b>  <b>Titulaires :</b> Jean-Luc Guibert, Catherine Lunel, Marie-France Moinet, Claire Tafoiry, Jean Taquet, Olivier Houdy.  <b>Suppléants :</b> Bernard Bigeault, Gérard Durand, Nicolas Javoy, Dominique Renard, Brigitte Wardavoire, Claude Lorin.</p>

Les commissions intercommunales
<p>✓ <b>Voirie - Eau - Environnement - Assainissement :</b> Membres : Christian Bornet, Denis Granger, Jean Taquet, Céline Védie. Réfèrent voirie spécifique : Denis Granger.</p>
<p>✓ <b>Développement et animation du territoire :</b> Éric Legros, Philippe Guillemet, Philippe Septier, Claire Tafoiry.</p>
<p>✓ <b>Commission sports et services à la personne :</b> Jean-Pierre Brihaye, Gaëlle Guyon, Mireille Marie, Marie-France Moinet.</p>
<p>✓ <b>Commission aménagement et urbanisme :</b> Philippe Guillemet, Marie-France Moinet, Philippe Septier</p>
<p>✓ <b>Syndicat Intercommunal de Ramassage et Traitement des Ordures Ménagères (SIRTOM) :</b>  <b>Président :</b> Jacky Jaulneau,          Délégués titulaires : Philippe Guillemet, Céline Védie (5<sup>ème</sup> vice présidente). / Délégués suppléants : Nicolas Javoy, Christian Bornet.</p>
<p>✓ <b>Regroupement pédagogique (SIRP) :</b>  <b>Champrond en Gâtine, Montlondon, Montireau, Saint Victor de Buthon</b>          Délégués titulaires : Gaëlle Guyon, Éric Legros, Marie-France Moinet, Claire Tafoiry.</p>
<p>✓ <b>Syndicat Départemental d'Énergie (SDE) :</b> Délégué titulaire : Philippe Septier. / Délégué suppléant : Denis Granger.</p>
<p>✓ <b>Parc Naturel Régional du Perche :</b> Délégué titulaire : Jean-Pierre Brihaye. / Délégué suppléant : Mireille Marie.</p>
<p>✓ <b>Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) :</b> Délégué titulaire : Éric Legros. / Délégué suppléant : Mireille Marie.</p>
<p>✓ <b>Conseiller Défense :</b> Philippe Guillemet.</p>
<p>✓ <b>Centre National d'Action Sociale (CNAS) :</b> Délégués titulaires : Éric Legros, Marie-France Moinet.</p>
<p>✓ <b>Comité Bassin d'Emploi :</b> Délégué titulaire : Jean Taquet. / Délégué suppléant : Jean-Pierre Brihaye.</p>
<p>✓ <b>ADMR :</b> Délégués titulaires : Marie-France Moinet, Gaëlle Guyon.</p>
<p>✓ <b>Croix Rouge :</b> Délégué titulaire : Claire Tafoiry.</p>

### Le Conseil communautaire de la Communauté de Communes Terres de Perche

Le bureau est composé de treize membres : le président, six vice-présidents et six conseillers délégués répartis par commission.

**Le Président :** Éric Gérard

- 1<sup>er</sup> **vice-président**, en charge de l'Aménagement et de l'Urbanisme : Luc Lamirault, délégué : Eric Legros
- 2<sup>ème</sup> **vice-président**, en charge des Finances, Relation humaine, Mutualisation et Administration : Marylène Chevalier, délégué : René Rousselle
- 3<sup>ème</sup> **vice-président**, en charge de la Voirie, de l'Eau, de l'Environnement, de l'Assainissement : Martial Lecomte, délégué : Jean-Michel Cerceau
- 4<sup>ème</sup> **vice-président**, en charge du Développement du territoire (économie, emploi, numérique) : Bruno Jérôme, délégué : Victor Provôt
- 5<sup>ème</sup> **vice-président**, en charge de l'Animation (Culture, tourisme, MSAP) : Brigitte Pistre, délégué : Michel Thomas
- 6<sup>ème</sup> **vice-président**, en charge des Équipements sportifs, enfance, jeunesse, social, santé : Christophe Barral, délégué : Laurent Miger

Délégués communautaires : Éric Legros, Suppléant : Philippe Guillemet





## ● Les résumés des conseils municipaux ●

### RÉUNION DU 5 JUILLET 2018

Le conseil municipal de Champrond-en-Gâtine s'est réuni le jeudi 5 juillet 2018 à 20 h 30 en session ordinaire, sous la présidence d'Eric Legros, Maire, à la salle des fêtes.

Absents excusés :

Denis Granger

Nicolas Javoy

Christian Bornet

Céline Védie pouvoir à Eric Legros

Jean-Pierre Brihaye pouvoir à Philippe Septier.

Le conseil municipal procède tout d'abord à la visite de l'extension de la salle des fêtes et du terrain de tennis.

 **Lecture est ensuite donnée du compte-rendu de la réunion du 12 avril, qui est approuvé à l'unanimité.**

Quelques informations sont apportées depuis la précédente réunion à propos :

- ✓ de l'installation récente d'une clôture autour de la station de pompage
- ✓ de la préservation des bornes de la liberté
- ✓ d'une différence de pratiques entre le Perche Thironnais et les Portes du Perche quant aux travaux de voirie pris en charge en partie par la communauté de communes
- ✓ du plan d'accessibilité de l'école dans le cadre de la création de nouvelles classes
- ✓ des transports scolaires dans le cadre de la CDC, la compétence transports scolaires est étendue à l'ensemble des communes de la CDC avec la possibilité soit d'un fonctionnement en régie ou un fonctionnement par le biais d'une délégation de service public. Les différentes communes ou syndicats scolaires pouvant à priori avoir des modalités de fonctionnement différentes.
- ✓ de la possibilité d'obtenir une aide financière dans le cadre d'Eco Rénov par Eco Pertica pour l'isolation de l'extension de la salle des fêtes.

#### **ATTRIBUTION DES PRIMES AUX AGENTS COMMUNAUX**

Pour faire suite au vote du budget, M. le Maire propose au conseil municipal d'attribuer une prime à Pascal Pesnaux et Frédéric Lebrun pour les travaux ingrats, qu'ils effectuent à la station d'épuration.

Il est précisé que la rémunération des agents est effectuée sur la base de leur grade à leur embauche, que les services antérieurs sont pris en compte pour définir l'échelon de rémunération. Il y a peu de latitude sur la définition du grade d'un agent car un avancement de grade nécessite le passage de concours ou des formations de professionnalisation.

Après échanges, le conseil municipal, décide d'attribuer une prime de 900 € à Pascal Pesnaux et 400 € à Frédéric Lebrun.

#### **ARRET MINUTE AU DROIT DU 40 GRANDE RUE**

Il s'avère que l'arrêt minute situé devant le passage communal entre les 38 et 40 Grande Rue pose quelques difficultés de stationnement pour les riverains. Il est décidé que le commerce de d'Aligre réduise la surface de sa terrasse pour faire place à l'arrêt minute. Une signalétique sera mise en place pour situer l'arrêt minute.





## PROGRAMME DES REUNIONS D'URBANISME

- La réunion du 14 juin à la mairie a fait l'objet de la présentation du plan local d'urbanisme actuel
- La réunion du 18 juin à La Loupe a fait l'objet de la présentation de la mise en place du futur plan local d'urbanisme intercommunal qui comprendra un PLUI pour le territoire de l'ancienne communauté de communes du Perche Thironnais et un PLUI pour le territoire de la communauté de communes de l'ancienne communauté de communes des Portes du Perche. - Réunion du 2 juillet sur la trame verte et bleue
- Réunion du 4 juillet sur l'inventaire des haies à identifier pour septembre
- Compte-rendu de réunion du Parc Naturel Régional du Perche au sujet de la trame noire (gestion des éclairages nocturnes afin d'en diminuer l'amplitude horaire), il faudra définir les endroits où les lampadaires sont éteints suffisamment longtemps afin de préserver une vie nocturne naturelle pour la survie des insectes et des oiseaux.

## ETAT D'AVANCEMENT DU DOSSIER RELATIF A LA CONSTRUCTION DE DEUX CLASSES

M. le Maire informe le conseil que le géomètre a réalisé les relevés à envoyer à la SAEDEL et que les délais sont actuellement tenus pour la préparation du cahier des charges et de la demande du permis de construire.

## TARIF DU REPAS A LA CANTINE 2018/2019

Sur proposition du SIRP, le conseil municipal fixe le tarif du repas à la cantine scolaire à 3.10 € à compter de la rentrée 2018/2019.

## PROJET D'ISOLATION DE L'EXTENSION DE LA SALLE DES FETES

M. le Maire rappelle au conseil que la salle des fêtes date de 1979.

Le conseil donne son accord pour solliciter Eco Pertica dans le but d'obtenir des préconisations d'isolation.

Les travaux à prévoir sont définis :

- La fenêtre située à droite de la scène sera occultée pour permettre l'extension de la scène, travaux déjà prévus dans le permis de construire.
- L'éclairage situé au plafond et les projecteurs sont à remplacer pour une installation plus moderne de l'éclairage de la scène, à prévoir un système d'allumage de la salle à partir de la scène
- Peinture de l'ensemble de la salle à réaliser par des professionnels
- Rénovation des toilettes avec mise en place de sèche-mains, isolation des murs, remplacement des toilettes, réfection de l'éclairage, remplacement du carrelage de la cuisine et des toilettes.
- Ajout de WC pour les personnes à mobilité réduite (prévu dans le permis de construire)
- Ravalement des façades
- Amélioration de l'acoustique avec intégration de la sonorisation, étude à prévoir en fonction des animations culturelles
- L'extension doit permettre le rangement des tables et des chaises et du matériel pour les associations (voir avec les associations l'espace nécessaire au rangement)
- Remplacement de l'évier et du lave-vaisselle de la cuisine.

## PROGRAMMATION D'UNE REUNION AVEC LES ASSOCIATIONS

M. le Maire propose d'organiser une réunion avec les associations en septembre.





## LANCEMENT DU PLAN DE MISE EN ACCESSIBILITE

Le conseil décide de solliciter M. Le Dorlot pour définir le plan de mise en accessibilité pour l'église, la salle des fêtes et la mairie. Accord d conseil municipal.

## PREVISIONS D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2019

Le conseil définit les orientations budgétaires 2019 comme suit :

- Travaux salle des fêtes
- Création d'un espace jeux soit à proximité du lotissement ou aux abords de la salle des fêtes
- Tables à installer sur le terrain à côté de la salle des fêtes, suppression du grillage du terrain de tennis avec suppression ou conservation des poteaux, éventuellement revêtements caoutchouteux à prévoir avec vérification des problèmes d'allergie et de santé qui pourraient être occasionnés aux enfants utilisateurs de ces aires de jeux.
- Terrain de jeux près du lotissement, voir celui réalisé à Friaize. A noter que Belhomert a transformé son terrain de tennis en city stade. Voir si ces travaux sont éligibles à des subventions.
- Mise en chantier de la création de deux nouvelles classes pour l'école. Construction de deux classes pour l'école.

## QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- ✓ M. le Maire fait part au conseil qu'une partie du chemin de randonnée située entre l'ancien GR35 qui part de la Croix de Saint Julien jusqu' à la forêt de Montécôt pourrait être remis en service.  
A noter que sur ce chemin dans sa partie située sur Champrond en Gâtine, il y a un arbre remarquable, un chêne, au rond de Bugastel. L'identification de cet arbre remarquable doit être mise en avant.
- ✓ Les antennes Free sur le château d'eau de Beaurepaire devraient être en fonction au début du mois d'août, il est évoqué la différence du système de refroidissement de ces antennes par rapport aux autres.
- ✓ La pompe de Beaurepaire a été repeinte par Jean-Pierre Brihaye, les autres sont aussi à mettre en valeur ainsi que les bornes à incendie.
- ✓ L'association Perchemin est favorable à la réouverture du GR35, les chemins de randonnées sont en cours de recensement, la signalétique des randonnées est à développer. Lors de la dernière randonnée, l'histoire du village a été racontée par M. le Maire aux participants à différents endroits.  
L'association Perchemin sollicite l'utilisation du local destiné à l'association de Pêche actuellement en sommeil : accord du conseil municipal.
- ✓ La bibliothèque Champs-Livres sera repeinte au cours de l'été.
- ✓ Plusieurs questions sont posées notamment en ce qui concerne :
  - le recensement du matériel communal et l'état des lieux des locaux communaux, fonctionnement pour la préparation des différentes manifestations
  - la programmation des manifestations par les associations
  - l'organisation d'une réunion avec les associations pour un échange entre elles et pour attirer les champronnais.





- ✓ La commission Culture du Parc Naturel Régional du Perche s'est tenue fin mai mais peu de communes y ont participé. A savoir que les montants des subventions ont été revus à la baisse. Les porteurs de projets vont présenter leurs projets pour 2019. La fréquentation aux manifestations est à augmenter et une incitation au bénévolat est à promouvoir. Une problématique de la communication des actions du parc est à déplorer. Les informations sur les manifestations sont diffusées tardivement dans les communes.
- ✓ Dans le cadre de l'action culturelle intitulée Arts en Scène du Conseil Départemental, l'association Ludo Perche propose une animation de 8 à 10 séances en fonction de leur durée sur la saison prochaine avec l'installation de jeux entre novembre et mai. Ces installations sont à prévoir à la salle des fêtes en fonction des réservations de la salle ou dans le préau de l'école le samedi après-midi. Une participation de 150 € sera demandée à la commune. Accord de principe du conseil municipal.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h20.



## RÉUNION DU 9 OCTOBRE 2018

**Le conseil municipal de Champrond-en-Gâtine s'est réuni le mardi 9 octobre 2018 à 20 h 30 en session ordinaire sous la présidence d'Eric Legros, Maire, au lieu habituel de ses séances.**

Absent : Nicolas Javoy.

Quelques informations sont apportées depuis la précédente réunion à propos :

- ✓ des terrains laissés à l'abandon : suite aux courriers adressés aux propriétaires des terrains, il s'avère que les travaux d'entretien ont été commencés pour un terrain à Beaurepaire et réalisés pour les terrains appartenant à M. Cornu et à M. Hardy. A noter
- ✓ la peinture des pompes réalisée par Jean-Pierre Brihaye à Beaurepaire et par Philippe Septier aux Vitriers, remerciements de M. le Maire.
- ✓ de l'extension du réseau d'assainissement allée de la Forêt et rue de la Guèze, voir avec Céline Védie s'il est nécessaire de faire appel à un maître d'œuvre
- ✓ du projet d'extension des Sablières du Thieulin : il est rappelé les actions menées : analyses d'eau refaites, recours au Tribunal Administratif, rencontre avec les responsables des Sablières, qui ont accepté d'effectuer des contrôles supplémentaires des niveaux piézométriques, de la qualité de la nappe phréatique et des eaux superficielles au niveau du bassin et du Loir.
- ✓ de la programmation ultérieure d'une réunion avec les associations, une convention d'utilisation de la salle des fêtes sera signée avec les associations.
- ✓ du projet d'animation intitulé Arts en Scène
- ✓ du P.L.U.I. qui fait l'objet d'une concertation sur le territoire de la CDC par la mise en ligne d'un questionnaire sur le site internet de la commune.
- ✓ des problèmes d'accessibilité aux commerces et services de La Loupe pour les personnes à mobilité réduite.

### **RATTACHEMENT DE LA COMMUNE DE COUDRECEAU A LA CDC DU PERCHE**

M. le Maire informe le conseil municipal que les communes de Brunelles, Margon et Coudreceau, qui appartiennent à des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale à fiscalité propre distincts ont demandé la création d'une commune nouvelle à compter du 1er janvier 2019 qui sera appelée Arcisses.





Ces communes ont sollicité le rattachement de la commune nouvelle à la Communauté de Communes du Perche et l'avis des conseils municipaux de la CDC Terres de Perche est requis. Les élus communautaires ont émis à un avis favorable au retrait de la commune de Coudreceau, les engagements de Coudreceau envers la CDC étant d'environ 37 000 €. Avis favorable du conseil municipal.

## **CHANGEMENT DE NOM DE LA RUELE DU PLESSIS**

M. le Maire fait part au conseil que de nombreuses erreurs sont constatées au niveau des adresses des 1 ruelle du Plessis et 1 rue du Plessis, notamment en ce qui concerne les livraisons, coupures de ligne téléphonique et il propose donc de changer le nom de la ruelle du Plessis. Plusieurs propositions sont émises : ruelle de Bugastel ou ruelle de Montécôt ; il est retenu ruelle de Montécôt.

## **TRAVAUX SUR LA CONCESSION DE MARCEL MELECK**

Suite aux dons des habitants du village pour les obsèques de Marcel Meleck (640 €). Un devis de travaux sur la concession au cimetière (semelle béton avec gravillons) a été réalisé et s'élève à 540 € TTC. Accord du conseil municipal pour réaliser ces travaux.

## **ADMISSION EN NON VALEUR**

M. le Maire présente au conseil municipal l'état des propositions en non valeurs, qui comprennent les créances dont le recouvrement est entièrement compromis et qui concernent des créances anciennes sur des personnes insolvables malgré les poursuites engagées par les services du trésor public :

Budget assainissement : 177.39 €

Budget eau : 223.10 €

Accord du conseil pour admettre ces créances en non valeur.

## **DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE**

Suite à l'admission en non valeur des créances précitées, une décision modificative budgétaire s'impose sur le budget assainissement pour éviter les dépassements de crédits.

Il est proposé d'ajouter 250 € au compte 6542 (admission en non valeur) et d'enlever 250 € au compte 61523 (entretien et réparations) sur le service d'assainissement : accord du conseil.

## **RAPPORT DE LA CLECT**

M. le Maire informe le conseil municipal que la CDC Terres de Perche a évalué les charges transférées relatives aux nouvelles compétences adoptées par la CDC en 2018 (GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) et SDIS).

Il est précisé que la compétence GEMAPI permet la restauration des cours d'eau et que le versant du Loir est concerné.





M. le Maire présente au conseil municipal le rapport de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) :

COMMUNES	AC 2017	Transfert charge SDIS	Transfert charge GEMAPI	Proposition AC 2018
CHASSANT	45 165,00	10 624,92	860,00	33 680,08
COMBRES	81 676,00	19 956,99	1 977,00	59 742,01
COUDRECEAU	31 064,00	13 198,40		17 865,60
LA CROIX DU PERCHE	13 784,00	6 605,84	1 165,00	6 013,16
FRETIGNY	65 115,00	19 401,03	592,00	45 121,97
HAPPONVILLIERS	32 681,00	11 620,21	1 822,00	19 238,79
MAROLLES LES BUIS	18 913,00	7 973,82		10 939,18
NONVILLIERS GRAND'HOUX	31 554,00	13 485,89	2 236,00	15 832,11
ST DENIS D'AUTHOU	54 016,00	16 840,45	1 438,00	35 737,55
THIRON GARDAIS	324 074,00	44 591,50	2 641,00	276 841,50
				0,00
BELHOMERT	89 383,82	30 701,84		58 681,98
CHAMPROND EN GATINE	-11 589,06	17 303,71	1 428,00	-30 320,77
LES CORVEES LES YYS	-3 988,37	9 438,11	1 486,00	-14 912,48
FONTAINE SIMON	372,77	29 077,71		-28 704,94
LA LOUPE	607 417,08	134 053,94		473 363,14
MANOU	-21 925,54	18 517,15		-40 442,69
MEAUCE	44 519,59	18 636,49		25 883,10
MONTIREAU	-6 032,62	4 589,80		-10 622,42
MONTLANDON	35 637,50	13 518,34		22 119,16
SAINT ELIPH	-4 121,60	28 018,08		-32 139,68
ST MAURICE ST GERMAIN	-9 995,12	13 927,41		-23 922,53
ST VICTOR DE BUTHON	-14 127,79	17 231,80		-31 359,59
VAUPILLON	-1 167,59	14 409,28		-15 576,87
				0,00
FRAZE	134 071,00	21 069,89	2 773,00	110 228,11
<b>TOTAL</b>	<b>1 536 496,07</b>	<b>534 792,60</b>	<b>18 418,00</b>	<b>983 285,47</b>

Le conseil municipal approuve le rapport rendu par la CLECT de la CDC Terres de Perche, tel que présenté.

## COMMISSIONS MUNICIPALES

M. le Maire propose au conseil d'ouvrir certaines commissions à des personnes extérieures au conseil telles que la commission urbanisme pour le PLUI et la commission fleurissement. Il sera proposé aux exploitants agricoles, au GFE Daubeck, à la base ULM, aux commerçants de participer aux réunions de la commission urbanisme, s'ils le souhaitent. Accord du conseil pour ouvrir les commissions urbanisme et fleurissement à des personnes hors conseil.

## PROJET D'EXTENSION DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT RUE DE LA GUEZE

M. le Maire informe le conseil qu'une habitante de l'allée de la Forêt a demandé à ce que son habitation soit raccordée au réseau d'assainissement collectif.





Il s'avère que la maison mitoyenne pourrait être raccordée aussi, ainsi que les maisons sises 9 et 11 route de La Loupe et 2 rue de la Guèze, qui font partie du zonage d'assainissement collectif. La salle des fêtes n'étant pas dans le zonage, aucune aide financière ne sera accordée. Il faudrait réaliser une modification du zonage, et si possible dans le cadre d'une procédure simplifiée. Un relevé topographique sera effectué par un géomètre pour éviter de faire appel à une maîtrise d'œuvre. Des devis de travaux seront sollicités auprès de plusieurs entreprises pour les habitants, le raccordement de la salle des fêtes restera en attente, de plus une pompe de relevage serait à prévoir.

## **DEVIS TRAVAUX D'EXTENSION DE LA SALLE DES FETES**

M. le Maire présente au conseil le devis de la réfection de la cuisine et son extension par CMP Bâtiment qui s'élève à 5 182.60 € HT : accord du conseil. Un devis sera demandé pour l'électricité de la cuisine et de l'extension. Des prises de courant seront à ajouter sur la scène.

## **PROGRAMME DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DANS LE CADRE DU DISPOSITIF ARTS EN SCENE 2018/2019**

M. le Maire présente au conseil le programme de l'association Ludoperche qui interviendra un samedi après-midi par mois entre novembre et juin dans le préau de l'école ou à la salle des fêtes. Ludoperche aménage et anime des espaces de jeux pour petits et grands (jeux de société, de mise en scène, de construction...).

## **INDEMNITE DE CONSEIL DU RECEVEUR MUNICIPAL**

M. Desfriches sollicite une indemnité pour deux mois de gestion puisqu'il a quitté la trésorerie le 28 février dernier et Mme Varache pour dix mois de gestion.

Accord du conseil pour verser une indemnité de conseil à Mme Varache au taux de 30 %.

## **QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES**

### **Transfert des compétences eau et assainissement à la CDC**

Mme la Préfète demande à ce que la compétence eau soit transférée à la CDC au 1er janvier 2020 puisqu'une interconnexion des réseaux d'eau existe sur l'ancien territoire du Perche Thironnais, la compétence assainissement pourrait être transférée au plus tard au 1er janvier 2026, les objectifs étant d'obtenir un meilleur rendement sur l'ensemble des communes.

### **Devenir de la compétence voirie**

M. le Maire rappelle au conseil que les travaux de voirie étaient jusqu'à maintenant supportés par la CDC et que les communes versaient à la CDC environ 35 % du coût HT des travaux, des travaux supplémentaires pouvaient toutefois être réalisés par les communes dans le cadre d'une convention.

Cette compétence voirie doit être maintenant harmonisée dans la nouvelle CDC Terres de Perche.

Plusieurs scénarios sont envisagés :

Scénario 1A : transfert intégral de la compétence « voirie » à la CDC avec une participation des communes d'environ 54 % du montant HT des travaux

Scénario 1B : transfert intégral de la compétence « voirie » à la CDC et que les communes laissent chaque année une part fixe de son fonds de péréquation soit 15 % du coût moyen annuel de travaux lié à la commune.

Scénario 2 : restitution intégrale de la compétence « voirie » aux communes : chaque commune récupère la totalité de la maîtrise d'ouvrage voirie à sa charge, conserve la charge de l'ATD, perçoit le FDI et affecte librement son fonds de péréquation pour ses opérations de voirie.

Les scénarios 1A ou 2 seraient à envisager. La décision sera prise avant la fin de l'année.







Le déclassement de certaines voies départementales n'a pas encore été acté.

○ **Préservation des haies :**

M. le Maire informe le conseil que les PLUi devront déterminer les haies à protéger et qu'une délibération pourrait être prise par les conseils municipaux afin que toute intervention sur les haies fasse l'objet d'une déclaration préalable en mairie à travers une déclaration de travaux : accord du conseil pour délibérer en ce sens.

○ **Présence de frelons asiatiques sur la commune**

Il est prévu de communiquer avec la population sur la présence de nombreux frelons asiatiques et la conduite à tenir. A noter que Luc Chrétien intervient gratuitement sur le domaine public pour la commune dans le cadre de la convention qui nous lie, voir avec lui si il y aurait possibilité de convention avec les particuliers.

○ **PLUi**

Une soirée vidéo/débat sur le PLUi aura lieu le 15 octobre à 20 h et est ouverte à tous et un forum citoyen le 19 novembre. La liste des prochaines réunions sur le PLUi sera transmise à l'ensemble des conseillers municipaux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h20.



## **RÉUNION DU 8 DÉCEMBRE 2018**

**Le conseil municipal de Champrond-en-Gâtine s'est réuni le samedi 8 décembre 2018 à 11 h en session ordinaire sous la présidence d'Eric Legros, Maire, au lieu habituel de ses séances.**

**Absents :**

Nicolas Javoy pouvoir à Philippe Guillemet

Denis Granger pouvoir à Gaëlle Guyon

Philippe Septier pouvoir à Eric Legros.

**DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE**

M. le Maire informe le conseil que le budget du SIRP ne permet pas de financer toutes les dépenses de fin d'année et qu'un budget supplémentaire aurait dû être voté, c'est pourquoi il propose d'ajouter des crédits au budget du SIRP. Il rappelle aussi que les participations des communes sont définies en fonction de la répartition des élèves (50%) et de la population (50%).

Accord du conseil pour ajouter 5900 € au budget du SIRP.

**Quelques points sont ajoutés à l'ordre du jour avec l'accord du conseil :**

- Préservation des haies dans le cadre de la CDC
- Tarifs communaux 2019
- Redevance d'occupation du domaine public de distribution d'électricité

**PRESERVATION DES HAIES**

Suite à la demande de la CDC, M. le Maire rappelle au conseil les termes de la délibération quant à la préservation des haies, qui doit faire l'objet d'une déclaration préalable en mairie avant toute intervention.

Accord du conseil.





Le conseil municipal fixe comme suit les tarifs communaux 2019 :

TARIFS COMMUNAUX 2019 (en €)					
		Tarif			Tarif
Salle des fêtes	Personnes extérieures à la commune	250	Salle des fêtes	Frais de nettoyage particuliers	200
	Deuxième jour consécutif	100		Frais de nettoyage associations	100
	Habitants de la commune	150	Concessions cimetière	Trentenaire	250
	Deuxième jour consécutif	60		Cinquantenaire	400
	Réunion professionnelle	100		Taxe de superposition	150
	Vin d'honneur semaine	100		Columbarium 15 ans	300
	Utilisation du fourneau	30		Columbarium 30 ans	450
	Utilisation du lave-vaisselle	30	Jardin du souvenir	gratuit	
	Location de vaisselle		Logements	F2 70 Grande Rue	285
	* le couvert	0.50		Charges F2	70
	* le petit couvert	0.30		F1 Etage 68 Grande Rue	285
	Casse ou perte de vaisselle			Charges F1 Etage	75
	* le verre	1.50		F1 Rez de Chaussée 68 Grde Rue	195
* le couvert	0.80	Charges F1 Rez de Chaussée		55	
* l'assiette	4				

EAU	
Abonnement annuel	26.00 €
Consommation de 0 à 250 m3 le m3	1.50 €
Consommation plus de 250 m3 le m3	1.37 €
Remplacement compteur gelé	150.00 €
Vente d'eau en gros le m3	1.15 €
ASSAINISSEMENT	
Abonnement annuel	50.00 €
Consommation le m3	1.20 €
Participation raccordement à l'égout	500.00 €
Nouveau branchement eau	1 500 €
Modification branchement eau	500 €

Le conseil décide de ne pas augmenter les tarifs d'eau et d'assainissement vu que ces compétences seront transférées à la CDC l'an prochain.

Les tarifs de location de la salle des fêtes seront vraisemblablement augmentés l'an prochain lorsque les travaux de rénovation auront été réalisés.

Considérant le faible nombre d'emplacements disponibles dans le cimetière, il est évoqué la reprise de concessions abandonnées et/ou l'aménagement du terrain jouxtant le cimetière.





## REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC DE DISTRIBUTION D'ELECTRICITE ET DE GAZ

Considérant le décret 2015-334 du 25 mars 2015 fixant le régime des redevances dues aux communes et aux départements pour l'occupation provisoire de leur domaine public par les chantiers de travaux sur des ouvrages des réseaux de transport et de distribution d'électricité et de gaz, le conseil décide d'instaurer la redevance pour l'occupation du domaine public par les chantiers provisoires de travaux sur des ouvrages des réseaux de transport et de distribution d'électricité et de gaz.

## QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- ✓ En ce qui concerne l'extension du réseau d'assainissement, il est décidé de contacter Mathieu Saulnier, technicien assainissement de la CDC.
- ✓ M. le Maire rappelle au conseil qu'il avait été institué une taxe d'aménagement au taux de 3 % pour les travaux de construction ou d'extension en remplacement de la taxe locale d'équipement. Considérant que ce taux est élevé et supérieur au taux départemental qui est de 2.40 %, M. le Maire propose de fixer ce taux à 2 % et d'exonérer les constructions d'abris de jardin. Accord du conseil sachant que ce taux sera effectif à compter du 1er janvier 2020, la présente délibération étant prise après le 30 novembre.
- ✓ Il est envisagé de créer un plan du village avec des encarts publicitaires à tarifs préférentiels, qui seront ensuite diffusés aux habitants de la commune et des alentours. Les tarifs publicitaires seront définis par une délibération ultérieure. Il est précisé que nous serons autorisés à utiliser le plan car nous en sommes propriétaires contrairement à la précédente édition où la reproduction était interdite.
- ✓ Plusieurs artisans seront sollicités pour qu'ils réalisent des devis de rénovation de la salle des fêtes (remplacement d'huisseries, peinture de la salle, travaux d'éclairage...)
- ✓ Philippe Septier a démissionné de la commission fleurissement.
- ✓ Les lampes d'éclairage public ne fonctionnant plus sont à recenser pour procéder à leur remplacement.
- ✓ Les travaux d'éclairage public allée de la forêt et Place de l'église ont été réalisés. En ce qui concerne l'éclairage des virages, il sera négocié avec le conseil départemental pour que les luminaires soient remis en état et modernisés en installant des LED en lieu et place des lampes au sodium.
- ✓ Les responsables des Sablières du Thieulin ont accepté d'effectuer des mesures supplémentaires dans le cadre d'un accord transactionnel, ce qui permet une responsabilisation de l'Etat.
- ✓ Des travaux d'écoulement des eaux pluviales sont à prévoir rue des Rosiers et du Plessis.
- ✓ La consultation de la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage a été lancée pour la création de deux classes à l'école et une seule offre de la SAEDEL a été reçue. Cette offre sera présentée au conseil lors d'une prochaine réunion et elle sera envoyée à tous les conseillers municipaux avant la prise de décision.
- ✓ Le diagnostic amiante a été réalisé à l'école.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 h.





# Les services communaux et intercommunaux

## ≈ Votre Mairie ≈

Tel : 02-37-49-80-20

Télécopie : 02-37-49-80-26

E.Mail : [contact@champrond-en-gatine.org](mailto:contact@champrond-en-gatine.org)

Permanences à la mairie :

Le mardi de 17h à 19h : M. Legros Eric

Le jeudi de 17h à 19h : M. Guillemet Philippe

Le samedi de 9h30 à 11h30 : Le maire ou les adjoints.

### **Nouveaux habitants :**

Si vous venez d'emménager sur notre commune, nous vous demandons de venir vous présenter à la mairie pour :

- ✓ vous inscrire sur la liste électorale,
- ✓ nous indiquer, si votre habitation est raccordée au réseau d'assainissement, votre date d'emménagement.
- ✓ inscrire vos enfants à l'école et demander des informations sur le fonctionnement du regroupement pédagogique.



## ≈ Location de la salle des fêtes communale ≈

Pour toutes visites de la salle des fêtes, renseignements auprès de la mairie au 02.37.49.80.20.



## ≈ Service communal d'eau potable et d'assainissement ≈



### **🌀 Relevé des compteurs d'eau 🌀**

**Le relevé des compteurs d'eau sera effectué à partir du 15 avril. En cas d'absence, demandez un rendez-vous avec la mairie ou envoyez une photo du compteur par email (@ : [contact@champrond-en-gatine.org](mailto:contact@champrond-en-gatine.org)).**

**En cas de fuite ou autres problèmes sur le réseau d'eau potable**, merci de contacter la mairie à ses heures d'ouvertures.

En cas d'urgences le soir et le week-end, vous pouvez contacter

M. Jean TAQUET au 02.37.37.35.36 ou M. Denis GRANGER au 06.77.01.60.76.

### ▪ **LE SERVICE MUNICIPAL D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT PROPOSE AUX ABONNES DE REGLER MENSUELLEMENT LEUR FACTURE D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT** ▪

**Le principe est basé sur le volontariat** et les personnes intéressées doivent se déclarer au préalable et nécessairement auprès de la mairie de Champrond-en-Gâtine avant le 15 décembre pour être mensualisées l'année prochaine.

→ Le principe est le suivant : le foyer mensualisé recevra donc en début d'année prochaine un échancier de dix prélèvements calculés sur la base de 80 % de la consommation de l'année précédente et 1/10ème de l'abonnement.

Le prélèvement s'effectuera le 10 de chaque mois.

Suite au relevé du compteur, une facture de solde sera adressée aux abonnés.

Les abonnés intéressés par la mensualisation doivent retirer un dossier comprenant le contrat de mensualisation et l'autorisation de prélèvement à la mairie.



# SIRTOM

De Courville-sur-Eure,  
La Loupe et Senonches

rue du 19 mars 1962 - 28190 Courville-sur-Eure - Tél. 02 37 23 32 63



Contact par courriel



Adresse <http://www.sirtom-courville.fr/>



## Informations du S.I.R.T.O.M

Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Tri des Ordures Ménagères

La collecte des ordures ménagères a lieu **le LUNDI MATIN (\*)**.

### Particularités de la collecte :

- Hameaux collectés **le MARDI MATIN (\*)** : Le Grand Bois Landry, Le Petit Bois Landry, Les Cornets, La Suarderie, La Housserie.
- Hameaux collectés **le MARDI APRÈS-MIDI (\*)** : Les Vitriers, Le Petit Beauvais, Le Grand Beauvais, Villemaigre, Le Bois des Patissières, l'Orgerie.

⇒ Merci de mettre les containers à disposition dès **LE DIMANCHE SOIR** pour la collecte du lundi matin  
dès **LE LUNDI SOIR** pour la collecte du mardi matin

**Merci d'éviter de les sortir plusieurs jours à l'avance afin de limiter les dégradations par les animaux.**

\* : Lorsqu'il y a un jour férié dans la semaine, la collecte a lieu le lendemain.



### Collecte décalée d'un jour suite aux jours fériés

3 jours fériés en 2019 (22/04/19, 10/06/19 et 11/11/19) vont décaler  
la collecte du lundi au mardi et du mardi au mercredi, pour les hameaux concernés.



## Horaires déchèterie de St Eliph

### ✓ HORAIRES D'ÉTÉ du 01 mars au 31 octobre

Lundi	: fermée
Mardi	: 09h00 à 12h30-13h30 à 18h30
Mercredi	: 13h30 à 18h30
Jeudi	: 13h30 à 18h30
Vendredi	: 13h30 à 18h30
Samedi	: 09h00 à 12h30-13h30 à 18h30
Dimanche	: 09h00 à 12h00

Point de recyclage

**Téléphones portables et**

**cartouches jet d'encre**

Accessible à la mairie de Champrond

**FNATH RECYCLAGE**

**Un geste éco-citoyen pour soutenir  
les accidentés de la vie**

## Conditions d'accès en déchèterie

Depuis le 1er novembre 2014, une carte est  
nécessaire pour accéder aux déchèteries du SIRTOM

### Comment vous procurer cette carte ?

En déchèterie, vous devez remplir un formulaire et  
présenter un **justificatif de domicile**.  
Le gardien vous remettra votre carte directement sur place.

Les permanences sont l'après-midi de 14h00 à 18h00 :

- pour Courville, le lundi, le mercredi, le jeudi, le vendredi et le samedi
- pour St Eliph, le mardi, le mercredi, le jeudi, le vendredi et le samedi
- pour Senonches, le mardi, le mercredi, le vendredi et le samedi





## Numéros infos et permanences utiles

### SECURITE :

S.A.M.U : 15      POMPIERS : 18      GENDARMERIE : 17

La Maison de Santé de la Communauté de Communes est située au 2, avenue du Perche à La Loupe.

### DENTISTES

#### à La Loupe

Dr. SACCENTI		
Dr ANDREI	2 impasse de la Cerisaie	02 37 81 05 12
Dr HEMERY		
Dr HAMAL	2, avenue du Perche	02 37 52 32 96

### DOCTEURS GÉNÉRALISTES

#### à la Loupe

Dr. BIGARD	16, Avenue de Beauce	02 37 81 21 18
Dr. FOURATI	2, avenue du Perche	02 37 54 58 55
Drs SERRY	5, rue Delaperrelle	02 37 81 19 46
Dr RICOIS	2, avenue du Perche	01 84 62 62 62

### INFIRMIER(ES)

Mme DOLLEANS	2, avenue du Perche	02 37 81 06 58
Mme BROUARD	2, avenue du Perche	02 37 81 04 88
Mme DUPIN	2, avenue du Perche	02 37 81 04 88
Mme HIRON	2, avenue du Perche	02 37 81 04 88
M. CHAMBON	2, avenue du Perche	02 37 81 04 88
Mle GONSARD	2, avenue du Perche	02 37 81 09 04
Mme BARENTIN	2, avenue du Perche	02 37 81 04 88
Mme POUPEAU	2, avenue du Perche	02 37 81 06 58

### AMBULANCES

Ambulances Assistance Secours	3, impasse de la Cerisaie	02 37 81 24 59
Ambulances Loupéennes	27 avenue du Thymerais	02 37 81 15 66
Ambulances Thomas	2 bis, place du 11 août	02 37 81 15 66

### HOPITAL

MAISON DE RETRAITE	Rue du Docteur Morchoisne	02 37 29 33 11
--------------------	---------------------------	----------------

### SPECIALISTES

#### à La Loupe

M. et MM LE GUERNIGOU Cabinet de sages femmes	2, avenue du Perche	02 18 00 50 11
Dr MEUNIER Psychiatre	2, avenue du Perche	02 37 28 74 66
Mme PROUVEUR SELTEMANN Psychologue pour adultes et enfants	2, avenue du Perche	02 37 52 94 38
M. LAUNAY Ostéopathe	2, avenue du Perche	06 67 92 22 53
Mme CALBET Diététicienne	2, avenue du Perche	06 85 38 44 73
M. LIVIU M. COUSIN Kinésithérapeute	2, avenue du Perche	02 37 81 13 92
M. TOULEMONDE, Kinésithérapeute	2, avenue du Perche	02 37 81 30 11
Mme BOHIN Kinésithérapeute	7, Chemin de la Hutte SENONCHES	02 37 49 84 88
M. PERROT Kinésithérapeute	18, rue Marceau BELHOMERT	02 37 37 05 19
M. SIMEAU Podologue	15 place de l'Hôtel de Ville	02 37 52 25 67
Mme TOULEMONDE Podologue	2, avenue du Perche	02 37 29 19 21

### LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE

S.E.L.A.R.L."C+Bio"  
2, avenue du Perche 02 37 81 30 00

### OPTICIENS

Optique du Gros Chêne	5 place de l'Hôtel de Ville	02 37 81 16 19
Optique Pigeard	10 place de l'Hôtel de Ville	02 37 81 07 12

### PHARMACIES

Pharmacie Centrale	4 rue du 17 juin 1944	02 37 81 19 89
--------------------	-----------------------	----------------



**COMMUNAUTE DE COMMUNES TERRES DE PERCHE**Place de l'Hôtel de Ville  
28240 La Loupe**PETR (Pôle d'équilibre territorial et rural) du Perche**

02 37 29 09 29

1 Bis rue Doullay - 28400 Nogent-le-Rotrou  
Email : [urbanisme.habitat.perche@gmail.com](mailto:urbanisme.habitat.perche@gmail.com)**LA MAISON DES SERVICES AU PUBLIC**

18 rue de La Gare 28240 La Loupe Tél : 02 37 81 14 87

**LES ASSISTANTES MATERNELLES**

Site Internet de Champrond en Gâtine : Vie quotidienne / Ecole / Les assistantes maternelles

**ENSEIGNEMENT :**

Collège Jean Monnet	02 37 53 58 70
Ecole Champrond-en-Gâtine	02 37 37 31 57
Syndicat scolaire (Secrétariat)	02 37 49 82 78

**LA MAISON DES P'TITS LOUPS  
Crèche halte garderie**

3 rue Henri Dunant à la Loupe

02 37 29 45 68

**L'ASSOCIATION LES CONTRATS BLEUS**

(coordonne la politique Petite enfance - Enfance - Jeunesse)

Rue Jean Moulin, 28240 La Loupe 02.37.29.94.47

e-mail : [lescontratsbleus@wanadoo.fr](mailto:lescontratsbleus@wanadoo.fr)Site Internet : [www.les-contrats-bleus.com](http://www.les-contrats-bleus.com)

**Permanences**

Association / organisme	Jour et Heure	Lieu	Téléphone
<b>ADMR</b> (Aide à domicile en milieu rural)	Le mardi de 10h à 12h Le vendredi de 9h30 à 11h30 et sur rendez-vous	11, impasse de la Ceriaie ZA La Loupe	02 37 29 90 59
<b>Pôle Emploi</b>	Lundi, Mardi et Mercredi : 8h45 à 12h45 et sur RDV : 12h45 à 16h45 Jeudi : 8h45 à 12h45 Vendredi : 8h45 à 12h45 et sur RDV : 13h15 à 15h45	50, rue Emile Gohon Nogent le Rotrou	Pour consulter votre dossier 08 36 64 26 42
<b>ASSISTANTS SOCIAUX ANIMATEUR INSERTION ASSISTANTE SOCIALE (CPAM)</b>	Sur rendez-vous Mardi 14h00 à 16h30 Sur rendez-vous	16 rue de la Bruyère Mairie La Loupe	02 37 53 57 30 02 37 25 62 29
<b>F.N.A.T.H</b> (Fédération Nationale des acciden- tés du travail et des handicapés)	4 <sup>e</sup> vendredi des mois de janvier-mars-mai- juillet -septembre-novembre	Mairie de la Loupe 15h30 - 16h30	
<b>SECURITE SOCIALE</b>	Lundi et jeudi 8h30 à 12h30 et 13h30 à 16h30	12 rue de la Bruyère La Loupe	02 37 81 07 77
<b>Office du tourisme</b>	Mardi et Samedi 10h00 à 12h00	Gare La Loupe	02 37 81 24 00
<b>LA MAISON DES SERVICES AU PUBLIC</b>		18 rue de la Gare La Loupe	02 37 81 14 87
<b>RELAIS et Cyber Emploi de La Loupe</b>	Lundi, mardi, jeudi : 9h à 12h - 14h à 16h		02 37 81 38 93
<b>Mission locale MILOS</b>	mardi sur RDV		02 37 52 57 71
<b>CARSAT service social</b>	jeudi sur RDV		36 46
<b>CARSAT service retraite</b>	1er vendredi du mois sur RDV		39 60
<b>CAF service social</b>	jeudi sur RDV		02 37 27 45 45
<b>PETR J'éco-RENOV'</b>	2ème lundi matin sur RDV		
<b>CBE (Comité Bassin Emploi)</b>	3ème mardi matin		



# LA FEUILLE de chou

- *Les petites annonces* •

**La prochaine édition de la feuille de Chou sera distribuée :**

mi-mai 2019

**Date butoir de remise des articles :** le mercredi 1er mai 2019

**À l'adresse suivante :** [fdc.champrond@gmail.com](mailto:fdc.champrond@gmail.com)

Si cette date de distribution ne convenait pas pour l'annonce d'une de vos manifestations, merci de nous en informer au plus vite.

*@.fr, @.com*

*Associations, artisans, artistes, commerçants,*

Pensez à nous communiquer  
votre adresse mail à  
[fdc.champrond@gmail.com](mailto:fdc.champrond@gmail.com)

